

Dossier de la Semaine

GARANTIE : COMMENT FAIRE VALOIR SES DROITS ?

Vous avez acheté un produit qui est encore sous garantie et celui-ci est défectueux ? Le vendeur refuse de prendre en charge la réparation de votre appareil ou de le remplacer ? Le vendeur vous renvoie vers le fabricant pour la prise en charge et le fabricant vers le vendeur ? Que faire en cas de litige avec le vendeur ?

C'EST COMBIEN ?

LES COÛTS MOYENS DES
MARCHÉS DE LA SEMAINE

PRODUIT DE SAISON

LES VERTUS NUTRITIONNELLES
DE L'IGNAME BÊTÊ-BÊTÊ

ASTUCE DE LA SEMAINE

OPTIMISER L'UTILISATION
DU CONGÉLATEUR :
GAGNEZ DU TEMPS ET DE
L'ESPACE



SCANNEZ POUR
ACCÉDER
LES NUMÉROS
PRÉCÉDENTS !



A Vous avez acheté un produit qui est encore sous garantie et celui-ci est défectueux ? Le vendeur refuse de prendre en charge la réparation de votre appareil ou de le remplacer ? Le vendeur vous renvoie vers le fabricant pour la prise en charge et le fabricant vers le vendeur ? Que faire en cas de litige avec le vendeur ? Cette semaine, nous vous expliquons vos droits, les obligations qui pèsent sur le vendeur et les différents moyens de recours à votre disposition. A lire dans **LE DOSSIER DE LA SEMAINE**.

Incontournable des tables ivoiriennes, l'igname Bê-tê-Bê-tê est reconnaissable à sa chair blanche et sa texture farineuse après cuisson. Ce féculent est une source d'énergie exceptionnelle et un allié précieux pour le bien-être digestif. Les multiples vertus nutritionnelles de l'igname Bê-tê-Bê-tê sont à découvrir dans la rubrique **PRODUIT DE SAISON**.

Le congélateur permet de conserver les repas et ingrédients sur le long terme. Cependant, une mauvaise gestion de l'espace ou de la conservation peut entraîner des pertes de qualité ou de saveur. Comment éviter cela ? Retrouvez nos deux conseils pratiques dans **L'ASTUCE DE LA SEMAINE**.

Sans oublier la rubrique **C'EST COMBIEN ?** Qui vous livre les tendances du marché des produits de grande consommation. Du vivrier aux produits manufacturés, en passant par les produits frais.

ÉCHO DES MARCHÉS, c'est un bulletin d'information conçu et pensé pour le consommateur ivoirien.

Parce qu'ensemble c'est possible !

Dr Ranie- Didice BAH-KONE

Secrétaire Exécutive du CNLVC

C'est Combien ?

Chaque semaine, nous faisons le tour des marchés pour vous livrer les prix moyens des produits de grande consommation, du vivrier aux produits manufacturés, en passant par les produits frais, etc.

TABLEAU DE L'ÉVOLUTION DES PRIX DE LA SEMAINE

PRODUIT		COUTS MOYENS FR/NG						TENDANCE DES PRIX	
		ANANAS	SAN PEDRO	DJANKE	YAMOUSSOUKRO	VIARE	KOFIHO		
PRODUIT VIVRIERS	PRODUIT DE SAISON	PATATE DOUCE (kg)	400	600	1000	1000	400	400	▲
		BANANE PLANTAIN (kg)	400	1000	300	1000	300	600	■
		IGNAME KPONAN GHANA (kg)	600	600	700	700	600	700	■
		IGNAME KLEGLE (kg)	600		700		800		■
		IGNAME ASSAWA (kg)		600	600	600			▲
		IGNAME BETE BETE (kg)	400		350	500			■
		PATE DE PLACALI (kg)		500	500				■
		OIGNON BLANC (kg)	550	800	500	700	600	900	■
		GRAINE DE PALME (kg)	350	250	300	500	150	300	■
		POIVRON (kg)	1300	1500	600	1000	1200	1500	▼
AUTRES PRODUITS POUR UNE BONNE NUTRITION		CHOU (kg)	650	500	400	700	600	500	▼
		TOMATE TYPE SALADE (kg)	1200	1200	1000	1000	1000	1200	▼
		HARICOT VERT (kg)	700	600	600	700	1000	1000	■
		AUBERGINE N'DROWA (kg)	700	500	800	700	600	700	▼
		PIMENT FRAIS (kg)	1500	1500	900	500	500	1000	■
		GOMBO (kg)	1000	700	600	500	500	400	■
		CAROTTE (kg)	1300	1300	1200	1500	1500	1500	
		CONCOMBRE (kg)	700	1500	300	1000	500	500	
		COURGETTE (kg)	500	1000	400	1000	400	800	
		NAVET (kg)	1000	600	400	600		1000	■
VOS PROTEINES		MANIOC (kg)	250	500	300	300	250	500	■
		POMME DE TERRE (kg)	600	700	800	600	700	700	■
		PATE ARACHIDE (400 g.)	1200			1000			
		PATE PISTACHE(400 g.)	2000		1000	1500			
		PATE DANACARDE(500 g.)	2000						
		HUILE ROUGE (L)	1900						
		GOMBO SEC EN POUDRE (400g.)	700			500			
		VIANDE DE BŒUF SANS OS (kg)	3000		3000	3000	3000		■
		VIANDE DE BŒUF AVEC OS (kg)	2800		2500	2500			■
		DINDE (kg)	5000						
PRODUIT FRAIS	FRUIT	LAPINS (kg)	5000						
		PINTADE (kg)	5500						
		POULET DE CHAIR (kg)	2500		2200	2200			■
		PATTES DE POULETS (kg)	1200						
		PONDEUSES (kg)	2700						■
		POISSON SOSSO IMPORTE (kg)	2500						■
		POISSON MAGNE FRAIS MOYEN (4 unités)	250						
		POISSON MAGNE SEC MOYEN(4 unités)	500						
		POISSON CHINCHARD IMPORTE (kg)	1500						■
		POISSON CARPE IMPORTE (kg)	1700						■
CEREALES ET LEGUMINEUSES		POISSON CARPE AQUACULTURE (kg)	3500						
		POISSON THON (kg)	850						
		POISSON MAQUEREAU IMPORTE (kg)	1500						■
		POISSON MACHOIRON IMPORTE (kg)	1750						
		VIANDE DE MOUTON (kg)	4500						■
		KPLO (unité moyen)	500		500	500			■
		ESCARGOT (LOT DE 6 MOYENS)	3000						
		VIANDE DE PORC (kg)	2000			2200			
		COTE DE PORC (kg)	1100			1200			
		PATTE DE PORC (kg)	1300						
DIVERS		PATTE DE BŒUF (kg)	1500			2500			
		ANANAS (kg)	400		900	1000	700	500	■
		CITRON (kg)	500		875	500	720	900	■
		AVOCAT (kg)	700		800	1000	500	500	■
		NOIX DE COCO (pièce taille moyenne)	150						
		BANANE DESSERT (kg)	350		300	350	350	400	■
		PAPAYE (kg)	400		200	400	300	500	■
		ORANGE (kg)	350		500	350	300	300	■
		PASTÈQUE (kg)							
		RIZ LOCAL WITA 9 (kg)	500		500				■
	RIZ LOCAL DANANE (kg)	700		600					
	FARINE DE SOJA (kg)	800							
	FARINE DE MAIS (kg)	500							
	FARINE DE SORGHO (kg)	600-700							
	FARINE DE MAIS - KABATO (kg)	600							
	FARINE DE MIL (kg)	500							
	FARINE AMANDE DE CAJOU (kg)	5000			1000				
	FARINE DE MANIOC (PLACALI) kg								
	PATE DE PISTACHE (kg)				1500				
	PATE D'ARACHIDE (kg)			900	1000				
	SESAME (kg)								
	NIEBE (kg)								
	FONIO PRECUI (kg)								
	SUCRE ROUX (kg)			1000	1000				
	SUCRE BLANC (kg)								
	LAIT LIQUIDE (L)								
	GINGEMBRE (kg)			300	700				
	FEUILLE DE BISSAP (kg)								
	TOMI (kg)								



LES VERTUS NUTRITIONNELLES DE L'IGNAME BÊTÊ-BÊTÊ

Incontournable des tables ivoiriennes, l'igname Bête-Bête est reconnaissable à sa chair blanche et sa texture farineuse après cuisson. Ce féculent est une source d'énergie exceptionnelle et un allié précieux pour le bien-être digestif.

Atouts Nutritionnels et Bénéfices Santé

UNE SOURCE D'ÉNERGIE DURABLE

L'igname Bête-Bête est riche en glucides complexes, ce qui en fait un carburant de choix pour l'organisme. Contrairement aux sucres rapides, elle libère l'énergie progressivement, permettant de lutter efficacement contre la fatigue et de maintenir une sensation de satiété prolongée tout au long de la journée.



EXCELLENTE POUR LA DIGESTION

Grâce à sa teneur élevée en fibres alimentaires, l'igname favorise un bon transit intestinal. Elle aide à prévenir la constipation et joue un rôle de régulateur en ralentissant l'absorption des sucres, ce qui est bénéfique pour la gestion de la glycémie.



RICHE EN VITAMINES ET MINÉRAUX

L'igname Bête-Bête contient des quantités significatives de vitamine B6, essentielle pour le système nerveux, et de vitamine C, qui renforce les défenses naturelles. Elle apporte également du cuivre et du manganèse, des oligo-éléments qui participent à la santé des os et à la protection des cellules contre le vieillissement.



UN ALLIÉ POUR LA SANTÉ CARDIOVASCULAIRE

Tout comme le chou, l'igname est une source importante de potassium. Ce minéral est crucial pour le contrôle de la pression artérielle. En favorisant l'élimination de l'excès de sodium, elle contribue à protéger le cœur et à réduire les risques d'accidents vasculaires.

Saisonnalité

Janvier à mai

Zone de production

Zone Centre (Bouaké)

Zone Est (Bondoukou)



Instantané

SACHETS ÉCONOMIQUES

400 G
1500 F*



400 G
1750 F*



LAIT
ENTIER 28%

* PRIX MAXIMUM CONSEILLÉ

LAITY, LE MAXIMUM D'ÉNERGIE





Dossier de la Semaine

GARANTIE : COMMENT FAIRE VALOIR SES DROITS ?

Vous avez acheté un produit qui est encore sous garantie et celui-ci est défectueux ? Le vendeur refuse de prendre en charge la réparation de votre appareil ou de le remplacer ? Le vendeur vous renvoie vers le fabricant pour la prise en charge et le fabricant vers le vendeur ? Que faire en cas de litige avec le vendeur ? Cette semaine, nous vous expliquons vos droits, les obligations qui pèsent sur le vendeur et les différents moyens de recours à votre disposition.



Fournissez la preuve d'achat et de la panne

Vous pouvez faire réparer le bien acheté dans les conditions prévues par le contrat tant que la panne y est définie. Le plus souvent, vous devez faire une simple déclaration. Pour bénéficier de la garantie, vous devez fournir au vendeur ou au fabricant le justificatif (original) de l'achat daté. Ce justificatif doit prouver que vous avez bien acheté ce bien à telle date : bon de livraison, ticket de caisse, facture, etc.

Mettre le vendeur en demeure en cas de refus

Si le vendeur ou le fabricant refuse d'appliquer les conditions de sa garantie (réparation ou remboursement), vous pouvez le mettre en demeure, c'est-à-dire lui accorder un délai pour respecter ses obligations. Pour ce faire, vous devez lui envoyer une lettre par courrier recommandé avec accusé de réception. Le vendeur est tenu de respecter les garanties qui sont mises à sa charge par la loi et ne peut en aucun cas vous renvoyer vers le fabricant lors de votre demande de prise en charge. Tout refus de prise en charge fondé sur cet argument n'est pas recevable, même si cet argument est souvent utilisé par les vendeurs pour se dégager de leur responsabilité. Le vendeur doit lui-même régler le problème de son client et pourra ensuite se retourner contre le fabricant.

Saisir le tribunal compétent

Le vendeur maintient son refus de prise en charge alors que vous remplissez les conditions de mise en œuvre des garanties légales ou commerciale ? Dans ce cas, vous pouvez agir devant les tribunaux. Toutefois, vous devez d'abord avoir tenté de régler le conflit par un mode

alternatif de règlement des litiges. Pour faire valoir vos droits devant la justice, vous devez tout d'abord envoyer une lettre de mise en demeure. C'est un préalable à toute action en justice et l'envoi de cette lettre d'avertissement permet souvent de se faire entendre par le vendeur qui finira pas se plier à ses obligations. En cas de réponse négative ou d'absence de réponse, vous pourrez alors saisir le tribunal judiciaire compétent. Cela peut être celui du siège social du vendeur ou celui du lieu de la livraison du bien défectueux, ou encore celui du lieu de votre résidence. Vous pouvez également solliciter une association de consommateurs.

Les associations de consommateurs jouent un rôle essentiel dans la panoplie des recours possibles. Aussi, l'action de groupe reste-t-elle une voie de recours privilégiée pour obtenir réparation des préjudices économiques du quotidien.

L'action de groupe est une procédure qui permet à plusieurs consommateurs, victimes d'un même préjudice causé par un même professionnel, d'engager collectivement une action en justice pour obtenir réparation de ce préjudice de masse. Elle s'applique aussi aux préjudices causés par les pratiques anticoncurrentielles. Les plaignants peuvent ainsi se défendre avec un seul dossier et un seul avocat.



JOURNÉE MONDIALE DES CONSOMMATEURS 2026 : LES ORGANISATIONS DE CONSOMMATEURS EXHORTÉES À POURSUIVRE L'IMPORTANT TRAVAIL DE SENSIBILISATION, D'ÉDUCATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES CITOYENS.

Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Kalil Konaté, a invité, le dimanche 15 mars 2026 à Abidjan, les organisations de consommateurs « à poursuivre l'important travail de sensibilisation, d'éducation et d'accompagnement des citoyens ». Il a fait cette exhortation dans la déclaration du gouvernement relative à la célébration de la Journée mondiale des consommateurs, dont l'édition de cette année a pour thème : «Des produits sûrs, des consommateurs confiants».

Pour Kalil Konaté, « la protection du pouvoir d'achat des populations est au cœur de la politique du Président Alassane Ouattara ». C'est pourquoi, il a aussi appelé « les opérateurs économiques et les commerçants à faire preuve de responsabilité et de civisme économique afin de préserver l'équilibre du marché et le pouvoir d'achat des populations ».

Par ailleurs, il a assuré que le gouvernement reste très attentif à l'évolution du contexte mondial marqué par de fortes tensions sur les marchés des matières premières, la hausse des coûts du transport et de l'énergie : « Ces facteurs sont en lien direct avec l'augmentation des prix de certains produits de grande consommation ». Dans sa déclaration, le ministre Konaté a énuméré quelques structures créées ces dernières années sous l'impulsion du Chef de l'État visant à protéger le consommateur et son pouvoir d'achat.

Notamment, le Conseil national de Lutte contre la Vie chère (CNLVC), le Conseil national de Consommation (CNC) et la Brigade de Contrôle rapide (BCR) dont les agents sont sur le terrain pour vérifier les plaintes et signalement des consommateurs.

OPTIMISER L'UTILISATION DU CONGÉLATEUR : GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ESPACE

Le congélateur permet de conserver les repas et ingrédients sur le long terme. Cependant, une mauvaise gestion de l'espace ou de la conservation peut entraîner des pertes de qualité ou de saveur. Comment éviter cela ? Retrouvez nos deux conseils pratiques.

Mode d'emploi

1. Congeler les repas en portions

Divisez vos plats en portions individuelles avant de les congeler. Cela vous permet non seulement de mieux organiser vos repas, d'avoir un accès facile à la quantité exacte dont vous avez besoin mais aussi de conserver les saveurs sans risque de surcongélation ou de perte de qualité.

2. Bien emballer les aliments

Pour éviter les brûlures de congélation, il est crucial d'utiliser des sacs hermétiques ou des contenants adaptés. Les sacs sous vide ou les sacs congélation avec fermeture zip sont parfaits pour cette tâche. Ils protègent les aliments de l'air et de l'humidité, empêchant ainsi les cristaux de glace de se former et de détériorer la texture ou la saveur des aliments.



Humour de la Semaine





Conseil National de Lutte
contre la Vie Chère

Ensemble c'est possible

COM'ON
Studio Créatif



Infoline Secrétariat Exécutif

Responsable : **Dr Ranie-Didice BAH-KONE**

Tel. : +225 27 22 52 68 17 - Email : r.bah@cnlvc.ci

Localisation : **Cocody-Angré, en face de la CNPS, Abidjan**

www.cnlvc.ci



conseil national de lutte
contre la vie chère



N° vert : 25 21 01 79 99

Editeur :

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DE L'ARTISANAT

Rédacteur en chef :

Secrétariat Exécutif du CNLVC

Rédaction : **COM'ON :**

Oumar NDAO

Mathilde Oulai - Fabrice Abou

Regie : **MOUSTIK SARL**

Standard : **+225 2521017999**

Email : **commercial@comon.ci**

Localisation : **2 Plateaux Vallon - Rue des Jardins**

Production et Distribution : **COM'ON**